

## LES EFFECTIFS DE LA GRC

## Question n° 1261—M. Beaudoin:

1. Quels sont les effectifs de la Gendarmerie royale du Canada pour chaque province canadienne?
2. Quels étaient ses effectifs pour les années 1960 à 1968, ces années étant prises séparément et, pour la même période, quels étaient ses effectifs pour chaque province?
3. Quels critères invoque-t-on pour accepter ou refuser les recrues de la GRC?
4. Combien d'agents de la GRC a) sont bilingues, b) ne parlent que le français, c) ne parlent que l'anglais?

(Le document est déposé.)

## LES NOMINATIONS À LA FONCTION PUBLIQUE

## Question n° 1282—Le très hon. M. Diefenbaker:

1. Combien de personnes recevant des traitements allant de \$14,000 à \$16,000 ont été nommées à la Fonction publique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1968?
2. Qui sont ces personnes et quels postes détient-elles?

(Le document est déposé.)

## LES PROGRAMMES D'AIDE DU MINISTÈRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE L'IMMIGRATION

## Question n° 1390—M. Robinson:

1. Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration verse-t-il des subventions ou apporte-t-il une aide financière quelconque à des particuliers ou à des groupes économiques au Canada, et dans l'affirmative, à combien s'élèvent les sommes versées, et à qui ont-elles été versées?
2. Quelles sommes le ministère a-t-il versées en subventions ou en aide financière à chacune des années comprises entre 1960 et 1968 incluse?

(Le document est déposé.)

## LE PERSONNEL DE DIRECTION AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

## Question n° 1438—M. Coates:

1. Comment s'appellent les onze personnes classées comme personnel de direction dans la répartition de la main-d'œuvre du ministère des Affaires extérieures, quel traitement touche chacune de ces personnes au cours de la présente année financière, et combien recevait-elle au cours de la dernière année financière?
2. Pourquoi les effectifs de direction sont-ils passés de huit à onze?
3. Comment s'appellent les 41 personnes classées comme personnel scientifique et professionnel dans la répartition de la main-d'œuvre du ministère des Affaires extérieures, quel traitement touche chacune de ces personnes au cours de la présente année financière, et combien recevait-elle au cours de la dernière année financière?
4. Pourquoi les effectifs du personnel scientifique et professionnel sont-ils passés de 20 à 41?

(Le document est déposé.)

[M. Fortin.]

## LES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

## Question n° 1514—M. Robinson:

1. Le ministère des Transports a-t-il des programmes de subventions ou de soutien à l'intention des groupements ou des particuliers d'un secteur d'économie donné au Canada et, dans l'affirmative, quelle est la portée des programmes, les montants en cause et les bénéficiaires de ces montants?
2. Quelles sommes ont été versées au titre de programmes de subventions ou de soutien au cours de chacune des années 1960 à 1968 inclusivement?

(Le document est déposé.)

## MOTION D'AJOURNEMENT EN CONFORMITÉ DE L'ARTICLE 26 DU RÈGLEMENT

## LA DÉFENSE NATIONALE

## LE LANCEMENT D'OGIVES ABM AU-DESSUS DU TERRITOIRE CANADIEN—MOTION D'AJOURNEMENT EN CONFORMITÉ DE L'ARTICLE 26 DU RÈGLEMENT

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, je demande, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), à proposer l'ajournement de la Chambre, en conformité de l'article 26 du Règlement, en vue de débattre une affaire déterminée et importante dont l'étude s'impose d'urgence, savoir la grave situation révélée par le secrétariat à la Défense des États-Unis, voulant que ce pays cherche à obtenir l'autorisation du Canada pour lancer des missiles antimissiles munis de grosses ogives thermonucléaires au-dessus du territoire canadien. Il ressort clairement des déclarations faites à la Chambre lundi par le premier ministre, et à Washington par des fonctionnaires de l'ambassade du Canada, que les États-Unis ont décidé d'aménager ce nouveau système ABM sans obtenir au préalable du Canada l'autorisation de lancer ces engins thermonucléaires au-dessus de notre territoire où se produiraient donc les interceptions, causant ainsi des retombées nucléaires abondantes en territoire canadien.

Compte tenu de ce fait et, en outre, de la grave menace pour le monde que la mise sur pied de ce système de missiles antimissiles conduise à une nouvelle escalade dans la course aux armements nucléaires et, enfin, de la prochaine réunion du premier ministre avec le président des États-Unis lundi et mardi de la semaine prochaine, il est d'une extrême importance et d'une urgence capitale qu'ait lieu à la Chambre un débat approfondi et complet avant cette visite afin de juger de la position du Canada en ce domaine.